



Bandwidth Inc.
2230 Bandmate Way
Raleigh, NC 27607

(French version follows below)

Consultation Report

Bandwidth Inc. and its wholly owned subsidiaries, Voxbone S.A., and Bandwidth Communications Canada, Inc., are classified as T2 providers under regulations established by the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission pursuant to the Accessible Canada Act.

General Information:

Bandwidth and Voxbone hold BITS and resale licenses from the Canadian Radio Television and Telecommunications Commission. Both Companies operate predominantly as wholesale providers.

Bandwidth's global corporate headquarters is located at 2230 Bandmate Way, Raleigh, NC 27607.

Consultations:

Bandwidth employs a Regulatory Compliance Officer whose responsibilities include engaging the appropriate internal resources necessary to ensure the implementation of accessibility standards across the Company's customer facing systems, and to be responsive to feedback the Company receives.

Any Canadian citizen or agency may contact the Regulatory Compliance Officer by calling toll free at 877-853-0361 or via email to

acacanada@bandwidth.com. You will receive an email confirmation of receipt of your feedback. Any personal information you provide will remain confidential unless you consent to its disclosure. If you wish to submit information on an anonymous basis, you may do so by calling, via email or sending a letter to Bandwidth's corporate headquarters and directed to the Regulatory Compliance Officer.

Commitment to Principles of the ACA

Section 6 sets out the principles of the ACA.

They include:

- a. all persons must be treated with dignity regardless of their disabilities;
- b. all persons must have the same opportunity to make for themselves the lives that they are able and wish to have regardless of their disabilities;
- c. all persons must have barrier-free access to full and equal participation in society, regardless of their disabilities;
- d. all persons must have meaningful options and be free to make their own choices, with support if they desire, regardless of their disabilities;
- e. laws, policies, programs, services and structures must take into account the disabilities of persons, the different ways that persons interact with their environments and the multiple and intersecting forms of marginalization and discrimination faced by persons;
- f. persons with disabilities must be involved in the development and design of laws, policies, programs, services and structures; and
- g. the development and revision of accessibility standards and the making of regulations must be done with the objective of achieving the

highest level of accessibility for persons with disabilities.

Bandwidth commits to embedding the Principles of the ACA into its Accessibility Plan. Bandwidth will strive to become a barrier-free organization so our customers and employees can be successful.

Commitment to Removing Barriers:

While Bandwidth does not have employees or office locations in Canada, the Company is committed to removing barriers for customers and employees and will comply with the ACA.

Bandwidth's commitment to the elimination of barriers is reflected throughout the organization. In the United States, Bandwidth complies with the Americans with Disabilities Act as well as other laws and regulations. Voxbone complies with similar regulations and laws in the jurisdictions where it operates such as Belgian non-discrimination laws (Laws of May 10th, 2007 relating to the fight against discrimination and xenophobias).

Bandwidth has made significant strides in eliminating and reducing barriers with respect to how customers access the Company's systems through its customer portal. The portal has been designed to comply with Web Content Accessibility Guidelines and eliminate barriers to accessibility.

Electronic publication meets requirements of Level AA conformance in the Web Content Accessibility Guidelines (WCAG).

(Above Effective August 7, 2023 - Version 3.0)

BANDWIDTH INC.

(French version)

Rapport de consultation

Bandwidth Inc. et ses filiales à part entière, Voxbone S.A. et Bandwidth Communications Canada Inc. sont classées comme fournisseurs T2 selon les règlements établis par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes en vertu de la Loi sur le Canada accessible.

Informations générales:

Bandwidth et Voxbone sont titulaires de licences BITS et de licences de revente du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. Les deux sociétés opèrent principalement en tant que fournisseurs de gros.

Le siège social mondial de Bandwidth est situé au 2230 Bandmate Way, Raleigh, NC 27607.

Consultations:

Bandwidth emploie un agent de conformité réglementaire dont les responsabilités comprennent l'engagement des ressources internes appropriées nécessaires pour assurer la mise en œuvre des normes d'accessibilité dans tous les systèmes de l'entreprise qui sont en contact avec la clientèle, et pour répondre aux commentaires que l'entreprise reçoit.

Tout citoyen ou organisme canadien peut contacter l'agent de conformité réglementaire en appelant le numéro gratuit 877-853-0361 ou en envoyant un courriel à acacanada@bandwidth.com. Vous recevrez un courriel confirmant la réception de vos commentaires. Toute information personnelle que vous fournissez restera confidentielle, à moins que vous ne

consentiez à sa divulgation. Si vous souhaitez soumettre des informations de manière anonyme, vous pouvez le faire en appelant, en envoyant un courriel ou en envoyant une lettre au siège social de Bandwidth à l'attention de l'agent de conformité réglementaire.

Engagement à respecter les principes de l'ACA

La section 6 énonce les principes de l'ACA.

Ces principes sont les suivants

- a. toute personne doit être traitée avec dignité, quel que soit son handicap;
- b. toutes les personnes doivent avoir la même possibilité de mener la vie qu'elles sont capables et qu'elles souhaitent mener, quel que soit leur handicap;
- c. toutes les personnes doivent pouvoir accéder sans entrave à une participation pleine et égale à la société, quel que soit leur handicap;
- d. toutes les personnes doivent disposer d'options significatives et être libres de faire leurs propres choix, avec un soutien si elles le souhaitent, quel que soit leur handicap;
- e. les lois, les politiques, les programmes, les services et les structures doivent tenir compte des handicaps des personnes, des différentes façons dont les personnes interagissent avec leur environnement et des formes multiples et croisées de marginalisation et de discrimination auxquelles elles sont confrontées;
- f. les personnes handicapées doivent être associées à l'élaboration et à la conception des lois, des politiques, des programmes, des services et des structures; et

g. l'élaboration et la révision des normes d'accessibilité et la mise en place de réglementations doivent avoir pour objectif d'atteindre le plus haut niveau d'accessibilité pour les personnes handicapées.

Bandwidth s'engage à intégrer les principes de l'ACA dans son plan d'accessibilité. Bandwidth s'efforcera de devenir une organisation sans obstacles afin que ses clients et ses employés puissent réussir.

Engagement à éliminer les obstacles:

Bien que Bandwidth n'ait pas d'employés ou de bureaux au Canada, l'entreprise s'est engagée à éliminer les obstacles pour les clients et les employés et se conformera à l'ACA.

L'engagement de Bandwidth en faveur de l'élimination des obstacles se reflète dans l'ensemble de l'organisation. Aux États-Unis, Bandwidth se conforme à l'Americans with Disabilities Act ainsi qu'à d'autres lois et règlements. Voxbone se conforme à des réglementations et lois similaires dans les juridictions où elle opère, telles que les lois belges de non-discrimination (lois du 10 mai 2007 relatives à la lutte contre les discriminations et les xénophobies).

Bandwidth a fait des progrès considérables dans l'élimination et la réduction des barrières concernant la manière dont les clients accèdent aux systèmes de l'entreprise par le biais de son portail client. Le portail a été conçu pour se conformer aux directives sur l'accessibilité du contenu Web et pour éliminer les obstacles à l'accessibilité.

La publication électronique répond aux exigences de conformité de niveau AA des lignes directrices pour l'accessibilité des contenus web (WCAG).

(Au-dessus de en vigueur le 7 aout 2023 - Version 3.0)

**ACCESSIBLE CANADA ACT
FIRST PROGRESS REPORT
By BANDWIDTH INC.
(June 1, 2024)**

(French version follows below)

Bandwidth Inc. and its wholly owned subsidiaries, Voxbone S.A. and Bandwidth Communications Canada, Inc. (collectively “Bandwidth”) are T2 providers under regulations established by the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission pursuant to the Accessible Canada Act.

GENERAL INFORMATION

Bandwidth Inc. and Voxbone hold BITS and resale licenses from the CRTC. They operate as wholesale providers of telecommunications services on a resale basis. Bandwidth does not have employees, retail customers or office locations in Canada.

Bandwidth Communications Canada Inc. holds licenses as a BITS operator and reseller. It is completing the requirements to become a competitive local exchange carrier in Canada. Bandwidth Canada has no operations and does not provide services at this time in Canada.

Bandwidth global corporate headquarters is located at 2230 Bandmate Way, Raleigh, NC 27607.

COMPLIANCE WITH SUBSECTION 51(1) of the ACA

Bandwidth employs a Regulatory Compliance Officer whose responsibilities include engaging with internal resources to ensure implementation of accessibility standards across its customer facing systems and in the

BANDWIDTH INC.

locations where its employees work.

Any Canadian citizen or agency may contact the Regulatory Compliance Officer by calling toll free at 877.853.0361 or via email to acacanada@bandwidth.com. Bandwidth provides an email confirmation of receipt of any feedback. All personal information remains confidential unless consent for disclosure is given. Information may be submitted on an anonymous basis by calling, email, or letter to Bandwidth corporate headquarters and directed to the Regulatory Compliance Office.

For the period from June 1, 2023 through the date of this filing, Bandwidth has not received any emails, calls, letters or anonymous submissions about the ACA.

COMPLIANCE WITH SUBSECTION 53(4) of the ACA

As a wholesaler, Bandwidth focuses on learning what features and functionalities end users want by talking with the retail providers whether through individual meetings, conferences or market research. Bandwidth has found significant demand for the improvement of emergency services to handicapped communities. The driving factor, however, is the ubiquitous deployment of IP interconnection at all levels of the emergency services ecosystem. As a provider of VoIP services, Bandwidth routes emergency calls to an emergency call center. Once Bandwidth completes its certification process and interconnects with other carriers in IP, it looks forward to advancing the evolution of emergency services through IP interconnection.

COMPLIANCE WITH SUBSECTON 53(5) of the ACA

Bandwidth did not receive any emails, calls, letters or anonymous submissions with respect to the ACA for the previous year. As Bandwidth completes its certification and finalizes its offerings, it will incorporate the

feedback it has received into its emergency service offerings.

COMMITMENT TO REMOVING BARRIERS

Bandwidth is committed to removing barriers for customers and employees in Canada and anywhere it operates across the globe. In the United States, Bandwidth complies with the Americans with Disabilities Act as well as all other laws and regulations. Voxbone complies with similar laws in the jurisdictions where it operates such as Belgian non-discrimination laws (Laws of May 10th, 2007 relating to the fight against discrimination and xenophobias).

Bandwidth has reduced barriers with respect to customer access through the Company portal to its systems. The portal complies with Web Content Accessibility Guidelines and eliminates barriers.

Electronic publication meets requirements of Level AA conformance in the WEB Content Accessibility Guidelines (WCAG).

(French version)

Bandwidth Inc. et ses filiales à part entière, Voxbone S.A. et Bandwidth Communications Canada, Inc. (collectivement « Bandwidth ») sont des fournisseurs T2 en vertu des règlements établis par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes conformément à la Loi sur l'accessibilité du Canada.

INFORMATIONS GENERALES

Bandwidth Inc. et Voxbone sont titulaires d'une licence BITS et d'une licence de revente délivrées par le CRTC. Elles opèrent en tant que fournisseurs en gros de services de télécommunications sur la base de la revente. Bandwidth n'a pas d'employés, ni de clients de service de détail, ou de bureaux au

Canada.

Bandwidth Communications Canada Inc. détient des licences d'opérateur et de revendeur de BITS. Elle est en train de remplir les conditions requises pour devenir une entreprise de services locaux concurrentielle au Canada. Bandwidth Canada n'a pas d'activités et ne fournit pas de services à l'heure actuelle au Canada.

Le siège social mondial de Bandwidth est situé au 2230 Bandmate Way, Raleigh, NC 27607.

CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 51, PARAGRAPHE 1, DE L'ACA

Bandwidth emploie un agent de conformité réglementaire dont les responsabilités comprennent la participation des ressources internes pour assurer la mise en œuvre des normes d'accessibilité dans l'ensemble de ses systèmes en contact avec la clientèle et dans les endroits où ses employés travaillent.

Tout citoyen ou organisme canadien peut communiquer avec l'agent de conformité réglementaire en composant le numéro sans frais 877.853.0361 ou en envoyant un courriel à acacanada@bandwidth.com.

Bandwidth confirme par courriel la réception de toute demande. Tous les renseignements personnels demeurent confidentiels à moins que l'on consente à les divulguer. Les informations peuvent être communiquées de manière anonyme par téléphone, par courrier électronique ou par lettre au siège social de Bandwidth, à l'attention du bureau de conformité réglementaire.

Pour la période allant du 1er juin 2023 à la date de ce dépôt, Bandwidth n'a reçu aucun courriel, appel, lettre ou soumission anonyme au sujet de l'ACA.

CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 53(4) de l'ACA

En tant que grossiste, Bandwidth s'efforce de connaître les caractéristiques et les fonctionnalités souhaitées par les utilisateurs finaux en discutant avec les fournisseurs de détail, que ce soit dans le cadre de réunions individuelles, de conférences ou d'études de marché. Bandwidth a constaté une demande importante pour l'amélioration des services d'urgence dans les communautés de personnes handicapées. Le facteur déterminant est toutefois le déploiement omniprésent de l'interconnexion IP à tous les niveaux de l'écosystème des services d'urgence. En tant que fournisseur de services VoIP, Bandwidth achemine les appels d'urgence vers un centre d'appel d'urgence. Une fois que Bandwidth aura achevé son processus de certification et se sera interconnectée avec d'autres opérateurs en IP, elle se réjouit de faire progresser l'évolution des services d'urgence par le biais de l'interconnexion IP.

CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 53(5) de l'ACA

Bandwidth n'a pas reçu de courriels, d'appels, de lettres ou de soumissions anonymes concernant l'ACA au cours de l'année précédente. Au fur et à mesure que Bandwidth achève sa certification et finalise ses offres, elle intégrera les commentaires qu'elle a reçus dans ses offres de services d'urgence.

ENGAGEMENT À ÉLIMINER LES OBSTACLES

Bandwidth s'engage à éliminer les obstacles pour les clients et les employés au Canada et partout où elle exerce ses activités dans le monde. Aux États-Unis, Bandwidth se conforme à l'Americans with Disabilities Act ainsi qu'à toutes les autres lois et réglementations. Voxbone se conforme à des lois similaires dans les juridictions où elle opère, telles que les lois belges de non-discrimination (lois du 10 mai 2007 relatives à la lutte contre les discriminations et les xénophobies).

Bandwidth a réduit les obstacles à l'accès des clients à ses systèmes via le portail de l'entreprise. Le portail est conforme aux lignes directrices sur l'accessibilité du contenu Web et élimine les obstacles.

La publication électronique répond aux exigences de conformité de niveau AA des directives sur l'accessibilité du contenu Web (WCAG).